

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technico- commercial en instrumentation biotechnologique et biomédicale

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la vie, du sport et de la santé

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Technico-commercial en instrumentation biotechnologique et biomédicale* (TCIBB) est une spécialité de la mention *Industries chimiques et pharmaceutiques*. Cette formation universitaire Bac+3 permet aux étudiants d'acquérir progressivement un savoir scientifique, un savoir-faire technique et un savoir-être commercial en vue d'une insertion professionnelle dans les secteurs de la biotechnologie et du biomédical. Le bassin d'emploi à l'issue de cette formation professionnalisante est centré sur les fournisseurs de laboratoires dans le domaine de la biosanté. Cette LP portée par l'unité de formation et de recherches (UFR) Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA) et l'unité de formation en Biologie-Santé de l'Université de Poitiers (UP) recrute un public de niveau Bac+2 minimum avec un profil scientifique et/ou commercial. La formation est ouverte en formation initiale, continue et en alternance.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence professionnelle <i>TCIBB</i> sont parfaitement cernés dans le dossier fourni. Cette formation permet d'acquérir des connaissances scientifiques appliquées aux outils biotechnologiques ainsi que des techniques commerciales et transversales répondant à un besoin du marché à l'échelle nationale voire internationale. Les compétences acquises sont totalement orientées vers la professionnalisation des étudiants pour une insertion socio-professionnelle rapide. Les métiers visés sont en relation avec les objectifs de la formation, dans un secteur dynamique en fort besoin de recrutement, en particulier à ce niveau d'études. La formation prend par ailleurs en compte les évolutions des métiers tels que définies par le secteur professionnel concerné. La formation s'adresse autant à des étudiants en formation initiale avec un profil scientifique ou commercial, qu'à des salariés qui souhaitent compléter leur formation et leurs compétences pour se réorienter ou évoluer professionnellement.</p> <p>Bien qu'orientée vers le monde de la biosanté, cette licence doit tenir compte des évolutions du métier de technico-commercial (notamment vers le métier de responsable grands comptes) et du bassin de recrutement qui comprend aussi des acteurs privés dans le domaine de la chimie, pour ajuster finement le contenu de ses enseignements.</p>
Organisation
<p>La LP <i>TCIBB</i> est une formation ouverte en formation initiale, continue et en alternance dont les enseignements s'articulent parfaitement autour des compétences attendues dans les métiers visés, avec un projet pédagogique cohérent organisé en deux semestres équilibrés. Le volume horaire global des enseignements est de 450h en présentiel pour lesquelles l'équilibre cours magistraux (CM) - travaux dirigés (TD) - travaux pratiques (TP) mise en application est adapté aux objectifs de compétences professionnelles. Les enseignements sont organisés sous la forme de 11 unités d'enseignement (UE) dédiées à l'acquisition de connaissances scientifiques théoriques et techniques en biologie-santé, de compétences en sciences de la communication et de compétences professionnelles transversales indispensables à une bonne insertion professionnelle. 3 de ces UE (18 ECTS, 180h) répondent aux attentes des compétences techniques et scientifiques visées,</p>

2 autres (12 ECTS, 120h) sont en lien avec l'acquisition de compétences de techniques commerciales et 3 UE transversales (9 ECTS, 140h) complètent les compétences constituant le cœur de métier (connaissances de l'entreprise & des métiers, réglementation du laboratoire & normes qualité, communication & rédaction anglaises). Une 9^{ème} UE (0 ECTS, 14h) est dédiée en début d'année universitaire à une remise à niveau et une aide à la recherche de contrats professionnels. Enfin, 2 UE sont consacrées à la mise en pratique des compétences acquises : l'UE projet tuteuré en entreprise ou sur site de formation (9 ECTS, 280h) et l'UE stage en entreprise (4 mois minimum de stage, 12 ECTS). Cette LP TCIBB offre également la possibilité de valider le TOEIC (Test of English for International Communication) en plus des 10% d'enseignements consacrés à l'anglais.

Cette formation est suivie principalement en alternance. Elle est organisée de façon très cohérente (3-4 semaines à l'université et 4-5 semaines en entreprise de septembre à mars, puis en continu en entreprise) puisque les étudiants qui ne sont pas en alternance sont sollicités sur des projets pendant les périodes où les alternants sont en entreprise. Notons toutefois que la valeur en crédits ECTS de l'UE connaissances de l'entreprise & des métiers (3 ECTS) est peut-être sous-estimée au regard des 60h d'enseignements annoncés. Au total, l'organisation et le contenu pédagogique de cette licence professionnelle sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999 et pertinents au regard des objectifs professionnels fixés.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de cette licence au sein de l'UP et son rattachement au champ *Sciences de la vie, du sport et de la santé* sont cohérents et bien renseignés. Par son rattachement à l'unité de formation en Biologie-Santé de l'UP, la LP TCIBB bénéficie d'une organisation et de moyens humains qui facilitent son fonctionnement et sa visibilité dans l'environnement universitaire local. Son positionnement dans l'offre de formations de l'UFR SFA est cohérent et non redondant avec d'autres licences. Une connexion pédagogique existe même avec la licence *Sciences de la vie* qui est un bassin de recrutement (en fin de L2) pour la LP TCIBB, au même titre que les licences *Sciences de la Terre et Physique-Chimie* de l'UP et plusieurs DUT de la ComUE.

Cette licence est également adossée à un réseau socio-professionnel régional et national solide (plus de 50 partenaires ont contribué à ce jour à la formation) et en phase avec les métiers visés et qui contribue activement au fonctionnement de la licence (accueil de stagiaires et apprentis, participation aux enseignements et conseil de perfectionnement, visite d'entreprises, versement de la taxe d'apprentissage). Le rôle et l'implication des acteurs socio-économiques partenaires de la LP TCIBB pourraient être précisés : simple lieu d'accueil des étudiants en stage, financeur par le biais de la taxe d'apprentissage ou véritable appui à la formation.

A l'échelle de l'UP et de la ComUE, il n'existe pas de formation concurrente apportant cette double compétence scientifique et commerciale en biosanté. Au niveau national, une seule licence professionnelle de l'université Paris Sud apparaît comme concurrente en termes de métiers ciblés, mais faiblement redondante car uniquement axée sur la spécialisation aux techniques commerciales d'étudiants scientifiques. Ce positionnement original contribue à l'attractivité de cette formation. En revanche, aucune donnée ne présente le ratio entre le nombre de candidatures et le nombre d'inscrits, ce qui ne permet pas d'analyser l'attractivité réelle de la formation.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée à 60 % (et au nombre de 17) d'enseignants, enseignants-chercheurs et ingénieurs de l'UP qui assurent environ 60 % des enseignements. Ces enseignants et enseignants-chercheurs sont essentiellement issus de l'UFR SFA. La part d'intervenants extérieurs professionnels (14 au total dont des anciens diplômés) est donc conséquente pour cette licence (environ 40 % des enseignements). Il s'agit de professionnels concernés par le cœur de métier de la licence qui interviennent essentiellement dans les UE en lien avec l'entreprise et l'aspect technico-commercial, et qui sont également impliqués dans la co-responsabilité d'UE, le comité de pilotage et le conseil de perfectionnement de la licence. Cette implication des professionnels dans le fonctionnement de la licence est indéniablement un atout pour la formation.

La composition du comité de pilotage est très transverse (les responsables d'UE, le responsable de la LP TCIBB, le responsable de la licence *Sciences de la vie*, le directeur de l'unité de formation Biosanté et le responsable en charge de l'alternance) sans toutefois accueillir d'étudiants. Ce comité se réunit deux fois par an en abordant tous les sujets indispensables au bon déroulement et à l'amélioration de la licence et notamment en tenant compte des remarques faites via le conseil de perfectionnement par les étudiants et les professionnels impliqués dans l'enseignement et l'encadrement de stagiaires.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la LP TCIBB sont relativement constants avec en moyenne 12 étudiants inscrits en formation initiale, apprentissage ou contrat de professionnalisation. La volonté de maîtriser les effectifs à 18 étudiants par promotion est affichée dans le dossier et argumentée. Néanmoins, il est difficile d'appréhender le nombre de candidatures reçues annuellement et l'éventuelle sélection pour respecter cet objectif. La quasi-totalité des étudiants provient d'autres établissements (25 % de L2 à M2, 30 % d'IUT, 30 % de BTS, 10 % en reprise d'études), ce qui démontre l'attractivité de la formation, mais indique également que la formation ne répond pas complètement à un de ses objectifs de professionnalisation pour les étudiants issus de L2 de l'établissement. En effet, les inscrits issus d'une L2 sont de 0 à 2 par promotion, et le recrutement sur l'ensemble de la promotion se fait à plus de 85-90 % à l'extérieur de l'établissement. Par conséquent, le nombre d'étudiants inscrits issus de la L2 *Sciences de la vie* de l'UP semble très réduit et pourrait être augmenté pour atteindre le seuil d'organisation optimal identifié (18 étudiants pour un groupe de TP). Malgré la volonté

d'accueillir des profils commerciaux, les exigences de la formation ont conduit l'équipe pédagogique à se recentrer sur le recrutement de profils scientifiques afin d'assurer une certaine homogénéité des promotions en termes de compétences. La formation n'accueille quasiment pas d'étudiants en formation continue malgré l'objectif annoncé. En revanche, cette licence est caractérisée par un taux élevé de formation en alternance (60-75 % par promotion), ce qui correspond aux prérogatives d'une licence professionnelle.

Le taux de réussite est excellent avec plus de 95 % de réussite et les enquêtes de suivi et d'insertion professionnelle menées par le service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'UP ont un taux de réponses relativement satisfaisant (entre 45 % et 78 %). Le taux d'insertion à 6 mois est excellent (90 %) pour la promotion diplômée en 2014 et très satisfaisant à 18 et 30 mois, même s'il est variable d'une promotion à une autre. A titre d'exemple, tous les étudiants répondants de la promotion 2012 déclarent avoir un emploi stable alors que les répondants de la promotion 2013 ont un taux d'insertion d'environ 70 % seulement. Il est donc difficile d'avoir une vision claire de ces taux d'insertion à long terme au regard des données fournies.

Les postes occupés par les diplômés ont majoritairement des profils en lien direct avec les métiers ciblés par la licence et très peu de poursuites d'études sont constatées, signe d'un bon recrutement des étudiants à l'entrée de la licence et de leur insertion professionnelle rapide.

Place de la recherche

La licence LP *TCIBB* n'a pas vocation à former des étudiants par et pour la recherche. En conséquence, les liens avec le monde de la recherche sont peu développés. Néanmoins, l'intervention d'enseignant-chercheurs et d'ingénieurs rattachés à des laboratoires de recherche assure des enseignements scientifiques actualisés.

Cette connexion à la recherche pourrait toutefois être améliorée en développant l'intervention de responsables de plateformes technologiques en phase avec les préoccupations de la LP *TCIBB*.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est conforme aux attentes pour une telle licence professionnelle avec une ouverture forte sur l'apprentissage, quatre UE tournées vers l'approche métier et la validation du TOEIC. Elle se fait également de manière importante grâce à l'intervention de professionnels extérieurs en activité qui assurent 40 % des enseignements du cœur de métier et qui participent à la mise en place d'ateliers de mise en situation professionnelle. Par ailleurs, les professionnels participent activement aux autres activités de la licence (co-responsabilité d'UE, jury, comité de pilotage, conseil de perfectionnement et encadrement de stagiaires et apprentis). La responsable de la licence intervient également dans un groupe de travail en lien avec les secteurs professionnels concernés permettant d'assurer une adéquation de la formation aux attentes des recruteurs et aux évolutions des métiers ciblés.

La LP *TCIBB* est déjà fortement tournée vers l'apprentissage (60-75 %) avec une insertion professionnelle plus forte pour cette catégorie d'étudiants. En conséquence, un taux d'apprentissage proche des 100 % pourrait être un objectif ambitieux à moyen terme pour cette licence. Ceci contribuerait également à harmoniser les conditions du projet tuteuré qui pour le moment sont différentes pour les apprentis et les non apprentis, sans toutefois discriminer ces derniers. Au total, la professionnalisation des étudiants de la LP *TCIBB* est parfaitement organisée.

La fiche RNCP nécessiterait une actualisation en termes de débouchés et compétences professionnelles, et dans le libellé des UE dans la mesure où elle date de la création de la licence (2008).

Place des projets et des stages

Les objectifs, les modalités administratives, le suivi et l'évaluation des projets tuteurés et du stage sont bien renseignés dans le dossier et en adéquation avec l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles.

Les projets encadrés sont de deux types : i. un projet annuel impliquant toute la promotion en semi-autonomie, ii. Des projets encadrés en entreprise (pour les apprentis) ou sur le site de formation par groupe de trois ou cinq pour les non apprentis sur des problématiques d'entreprises, ce qui favorise la confrontation des étudiants avec le milieu professionnel. Ces projets permettent une mise en application progressive des connaissances et compétences acquises au cours de l'année de licence avec un encadrement académique et industriel et une soutenance orale pour l'évaluation. Ces projets encadrés représentent 280h pour 9 ECTS. Même si l'UE projet tuteuré est positionnée sur la maquette au second semestre, il semble que la temporalité de ces différents projets couvre l'ensemble de l'année et notamment les périodes où les apprentis sont en entreprise. Il serait judicieux de préciser cette temporalité dans la maquette.

Le stage en entreprise dure 4 mois minimum pour les étudiants qui ne sont pas en alternance (12 ECTS) et les étudiants en apprentissage sont en entreprise pendant 40-41 semaines. Son évaluation est uniformisée pour toutes les licences de l'UFR SFA avec une soutenance orale (en présence de professionnels et d'universitaires) et un rapport écrit enrichi d'une fiche portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) d'analyse du stage. Les terrains de stage et leurs thématiques sont en adéquation avec la formation et la procédure, les documents relatifs à la gestion des stages sont uniformisés (convention de stage, évaluation par l'étudiant du terrain de stage, évaluation de l'étudiant par l'entreprise, fiche PEC, etc.) et l'étudiant s'approprie cette procédure dématérialisée.

Place de l'international
<p>Cette formation n'est pas ouverte à l'international.</p> <p>En revanche, l'anglais fait partie de la formation avec des cours d'anglais, entretien de recrutement en anglais, mise en place de prise de parole en anglais et réalisation de certains cours disciplinaires en anglais.</p> <p>Les entreprises qui recrutent les diplômés de la LP <i>TCIBB</i> ont pour certaines d'entre elles une dimension internationale. Afin de permettre une évolution de carrière des diplômés au sein de ces sociétés, la maîtrise orale et écrite de l'anglais est aujourd'hui une contrainte à laquelle les formations doivent répondre. Il serait donc souhaitable d'intensifier la pratique de l'anglais au sein de la LP <i>TCIBB</i> et favoriser les échanges internationaux dans le cadre des stages.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La promotion de la formation pour les étudiants est bien assurée via les salons d'étudiants et les portes ouvertes mais également via les réseaux sociaux. Elle l'est également pour les entreprises du secteur ciblé via des salons professionnels et les réseaux sociaux professionnels.</p> <p>Le processus de sélection d'entrée à la formation pour les étudiants au titre de la formation initiale est clairement défini et intègre un entretien individuel pour analyser la motivation et le projet professionnel du candidat par une commission d'admission mixte.</p> <p>L'origine des étudiants qui peuvent candidater à cette formation est bien renseignée. Il n'existe cependant pas de dispositif explicite de passerelles favorisant les candidatures et donc l'accueil des étudiants provenant des L2 (deuxième années de licence) locales de l'établissement en général et de la composante en particulier.</p> <p>Les modalités d'accès à la formation pourraient être actualisées dans la fiche RNCP.</p> <p>Cette licence accueille un public hétérogène. Pour harmoniser leurs connaissances, l'équipe pédagogique a intégré à juste titre une UE de « mise à niveau et aide à la recherche de contrat professionnel » afin que tous les étudiants soient rapidement adaptés à la licence (tutorat par des étudiants de master, accompagnement du responsable de filière et de l'équipe pédagogique pour la recherche de contrat et cours de communication, connaissance de soi, présentation de CV et de simulation d'entretien). Ces dispositifs favorisent l'intégration et l'implication des étudiants dans la formation. Par ailleurs, un véritable accompagnement vers le monde professionnel existe, ce qui permet à chaque étudiant de se projeter rapidement vers son avenir professionnel et donne du sens à la formation. Les dispositifs mis en place pour l'accueil des étudiants à contraintes particulières (salariés, chargés de famille, en situation de handicap, sportifs de haut niveau) sont adaptés et les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) pour l'accès au diplôme existent.</p> <p>L'arrivée dans la formation d'étudiants avec un profil chimie doit inciter à adapter la remise à niveau à ce profil d'étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignants sont épaulés par le Centre de Ressources d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques (CRIIP) depuis 2014 pour faire évoluer leurs pratiques d'enseignement. Même si certains enseignants ont initié une pédagogie inversée, il semble intéressant de favoriser à l'avenir ce type de pratiques pédagogiques et l'utilisation des outils numériques disponibles à l'UP. Les enseignements sont dispensés à 62 % sous la forme de travaux dirigés et de travaux pratiques avec beaucoup de mises en situation et jeux de rôle et des projets encadrés impliquant notamment de la prospection téléphonique. Le développement de l'apprentissage conduit à avoir des modalités de projets encadrés différentes entre les apprentis et les non apprentis. Afin de s'assurer d'une acquisition des compétences homogène au sein de la promotion, chaque fin de période en entreprise est conclue par une séance collective de « débriefing » en présence du responsable de la mention.</p> <p>La place du numérique est représentée de façon assez classique dans la formation où les documents administratifs et pédagogiques sont déposés sur l'espace numérique de travail (ENT) de l'Université. La place du numérique dans la pédagogie doit pouvoir être accentuée dans cette formation tournée vers le monde des biotechnologies.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La composition et le rôle des différents jurys sont clairement définis dans le dossier et conformes à ce type de formation. Néanmoins, l'information relative à la composition des jurys semble devoir être affichée plus clairement pour les étudiants. L'UFR SFA a mis en place un règlement des examens commun à toutes les licences. Tout est mis en place pour que les étudiants soient informés au mieux des modalités d'évaluation des connaissances : le règlement des examens ainsi que les modalités de contrôle des connaissances (MCC) des UE sont envoyés par courriel aux étudiants et sont mis à disposition sur l'ENT. Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien adaptées (écrit, oral, compte rendu, rapport, soutenance, mise en situation) avec une priorité donnée aux évaluations orales, ce qui correspond à des compétences spécifiquement liées aux métiers visés. Au sein de la LP <i>TCIBB</i>, les étudiants sont évalués essentiellement en contrôle continu, ce qui permet à chaque étudiant d'avoir un retour individuel continu sur ses compétences en cours d'acquisition. Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences

Le référentiel des compétences à acquérir est bien défini auprès des étudiants et des entreprises au début de la formation grâce à la fiche RNCP, le plan de formation ou encore le tableau de stratégie de formation. Ce référentiel est contenu également dans le supplément au diplôme remis lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Le suivi de l'acquisition de ces compétences est réalisé tout au long de l'année par des mises en situation professionnelle et les projets encadrés. Ce suivi est concrétisé pour les étudiants de la LP *TCIBB* par l'utilisation d'outils tels que le livret d'apprentissage électronique (LEA) pour les apprentis et le PEC pour les non apprentis. L'acquisition de ces compétences est ensuite validée en fin de stage par le tuteur entreprise qui complète la fiche d'évaluation de l'étudiant. Le principe de l'autoévaluation de l'étudiant est acté dans le LEA et le responsable de la LP *TCIBB* souhaite l'étendre dans un outil disponible prochainement pour les non apprentis.

Le supplément au diplôme est de bonne qualité mais pourrait être amélioré en affichant le type de stage effectué, les compétences acquises et les scores des certifications validées type TOEIC.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est très organisé et efficace. Il est assuré par le service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'UP sous la forme de deux enquêtes à 6 mois et 30 mois (voire 18 mois) après l'obtention du diplôme. Les diplômés sont contactés par courrier puis relancés par téléphone. Le questionnaire envoyé semble avoir un format tout à fait pertinent au regard des données recueillies et le taux de réponse est bon (70% de réponse).

Il faut souligner que des enquêtes complémentaires sont menées par la responsable de la formation (à 4 mois et annuellement) et qu'un suivi des anciens élèves de la LP *TCIBB* est réalisé également via la création d'un groupe sur le réseau social Facebook. Ce type d'outil numérique semble aujourd'hui le plus performant pour le suivi des diplômés et la constitution d'un réseau professionnel lié à une formation. Le réseau social LinkedIn semble en revanche plus approprié pour cet usage professionnel.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement de la mention a été mis en place en 2009 et sa composition semble évoluer chaque année. En janvier 2015, il était composé de sept enseignants et enseignants-chercheurs intervenants dans la formation, de deux professionnels participant à la formation, de deux professionnels extérieurs à la formation, de deux étudiants et anciens diplômés. Ce conseil, réuni annuellement fin janvier, semble aborder tous les sujets qui relèvent de sa compétence avec la rédaction d'un compte-rendu qui est diffusé et permet de décider des actions à mener dans la formation via le comité de pilotage.

L'évaluation par les étudiants de la formation et des enseignements est conduite de façon systématique via un questionnaire commun réalisé via un cadrage de l'UFR SFA et une aide logistique de cette dernière. L'analyse des données recueillies semble contribuer aux prises de décision d'évolution de la formation par le conseil de perfectionnement, même si ces évolutions tardent parfois à être mises en place. En complément, le responsable de la LP *TCIBB* s'entretient individuellement avec chaque étudiant et deux représentants étudiants (apprenti et non apprenti) contribuent au travail du conseil de perfectionnement.

La procédure d'autoévaluation initiée par l'établissement est réalisée via un questionnaire en ligne, suivi par un comité de visite de chaque porteur de formation, constitué de membres de l'UP, de l'UFR SFA et de la ComUE qui a pour mission d'accompagner les porteurs de projet dans l'évolution de leurs formations. L'ensemble de ces évaluations, ajoutées aux échanges informels souvent porteurs de sens, permettent des ajustements pédagogiques et logistiques. Il semble nécessaire de poursuivre et renforcer ce processus d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation originale sur le plan national, avec un double objectif de compétences scientifiques/techniques et de compétences commerciales.
- Place de l'apprentissage dans la formation.
- Formation très ancrée dans le monde socio-professionnel.

- Insertion professionnelle et suivi des diplômés très satisfaisants.
- Procédure d'autoévaluation mise en place et efficace.

Points faibles :

- Recrutement essentiellement en dehors de l'établissement de rattachement.
- Effectifs inférieurs à la capacité d'accueil.
- Ouverture à l'international encore faible même si les outils sont mis en place.

Avis global et recommandations :

Cette LP *Technico-commercial en instrumentation biotechnologique et biomédicale* (TCIBB) s'est positionnée sur un secteur porteur, avec des objectifs ambitieux et elle est en constante relation avec le milieu professionnel, ce qui lui permet d'évoluer en fonction de l'évolution des besoins du monde socio-économique. Le nombre de contrats d'apprentissage et professionnels montre qu'elle est parfaitement intégrée dans le milieu socio-économique. Cette formation est caractérisée par un taux d'apprentissage élevé et une insertion professionnelle des étudiants très satisfaisante. Il faut souligner également la mise en place récente d'un processus d'autoévaluation efficace. L'existence de cette mention est donc tout à fait justifiée dans l'offre de formation de l'Université de Poitiers d'autant qu'une seule autre formation équivalente existe à l'échelle nationale.

Il est toutefois regrettable que la formation n'accueille que très peu d'étudiants issus des L2 de l'établissement, et en particulier des L2 portées par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées. Le renforcement des passerelles de ces L2 vers la LP *TCIBB* doit donc être envisagé ainsi que l'ouverture à l'internationale de la formation.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 22/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013590 - licence professionnelle
« technico-commercial en instrumentation biotechnologique et biomédicale ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « technico-commercial en instrumentation biotechnologique et biomédicale », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval